

**Intitulé de la formation :**

**Diplôme Universitaire du CEIPI « Marques, Dessins et Modèles » - cycle long**

**Public(s) visé(s) :**

Le cycle long « marques, dessins et modèles » est ouvert à des candidat(e)s qui n'ont pas ou peu d'expérience professionnelle en droit des marques, dessins et modèles.

De mi-septembre à mi-février, les étudiants peuvent :

- suivre également le cycle long « brevets d'invention » et, de ce fait, acquérir une spécialisation complète en droit de la propriété industrielle. Le cycle long complet « Brevets d'invention & Marques, Dessins et Modèles » (deux semestres) est éligible au bénéfice de la réduction de six mois de l'expérience professionnelle pour la préparation à l'Examen Européen de Qualification.
- choisir d'acquérir une expérience professionnelle en tant que salariés ou stagiaires au sein d'un cabinet de conseil en propriété industrielle, d'un cabinet d'avocats ou d'un service de propriété industrielle d'une grande entreprise.

**Prérequis :**

Les candidats doivent avoir validé un M1 de sciences, de droit privé, de sciences de gestion ou être titulaire d'un des diplômes mentionnés à l'article 1 de l'arrêté du 23 septembre 2004 (modifié) portant application des dispositions des articles R.421-1, R.421-2 et R.421-5 à R.421-8 du Code de la propriété intellectuelle.

Le Bureau du Conseil d'administration peut prononcer l'admission sur dossier de candidat(e)s non titulaires d'un des diplômes visés par l'arrêté du 23 septembre 2004, dans la mesure où ces diplômes sont jugés équivalents et sous réserve de justifier d'une formation professionnelle antérieure suffisante dans le domaine de la propriété industrielle, en France ou à l'étranger.

Les étudiants doivent avoir une connaissance suffisante des langues anglaise et/ou allemande pour comprendre aisément les textes techniques correspondant à leur spécialité dans une des langues officielles de l'Office européen des brevets (anglais – allemand – français).

**Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes) :**

Le diplôme d'études internationales de la propriété industrielle option « marques, dessins et modèles » en cycle long est accessible en formation initiale et en formation continue.

Après validation du dossier de candidature complet et des prérequis par la Commission Pédagogique.

**Objectifs pédagogiques :**

La protection efficace et la valorisation des marques, indications géographiques et l'aspect esthétique des créations industrielles en France, en Europe et dans le monde implique la formation de spécialistes de haut niveau qui doivent disposer d'une compétence juridique avant de se spécialiser en droit des marques et des dessins et modèles.

Depuis sa création, le CEIPI a pour mission de former les scientifiques et ingénieurs à la préparation des examens professionnels requis pour devenir mandataire français et européen auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) et de l'Office européen des brevets (OEB). Le programme de formation est élaboré dans la perspective de la meilleure préparation à ces métiers.

**Programme :** le programme détaillé est consultable en ligne sur le site du CEIPI [via ce lien](#)

Les compétences visées par le diplôme sont les suivantes :

- Appliquer le droit de la propriété intellectuelle
- Appréhender la notion de dessin et modèle, ainsi que les enjeux économiques des dessins et modèles
- Maîtriser les règles applicables à la défense des droits sur les dessins et modèles par l'action en contrefaçon ou en concurrence déloyale
- Appliquer les règles de fond et de forme nécessaires à l'acquisition des droits sur un signe distinctif (indications géographiques, marques)
- Assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts et des transactions effectuées par les entreprises, non seulement en France mais aussi dans le monde
- Négocier et rédiger des contrats relatifs aux droits de propriété intellectuelle, en tenant compte des enjeux économiques liés aux créations esthétiques et aux signes distinctifs
- Apporter les compétences théoriques et pratiques pour la maîtrise des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession de conseil en propriété industrielle spécialité « marques, dessins et modèles »
- Evaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises.

**Contenu :**

- UE 1 - Droit international et droits étrangers (15 heures)
- UE 2 - Droit des marques (105 heures)
- UE 3 – Droit d'auteur (7 heures)
- UE 4 – Droit français et européen des dessins et modèles (52 heures)
- UE 5 – Exploitation des marques, dessins et modèles (18 heures)
- UE 6 – Droit des contrats (35 heures)
- UE 7 – Pratique professionnelle (13 heures)

**Durée et Horaires :**

245 heures de formation (cf. calendrier joint téléchargeable en ligne sur le site du CEIPI [via ce lien](#))

**Liste des intervenants :**

- **Yann BASIRE**, Maître de conférences, CEIPI, Université de Strasbourg, Directeur général du CEIPI
- **Flora DONAUD**, Docteur en droit, Avocate, Cabinet GREFFE
- **Stefan MARTIN**, Membre des Chambres de recours, EUIPO
- **Nicolas ERESEO**, Maître de conférences, Université de Strasbourg
- **Alexandre NAPPEY**, Avocat à la Cour, SCAN Avocats
- **Thomas LEMIEUX**, Maître de conférences, CEIPI, Université de Strasbourg
- **Stéphanie MAURY**, Docteur en droit, Avocate, LDEIS Avocats
- **Caroline LE GOFFIC**, Professeur, Université de Lille
- **Pierre LORENTZ**, Conseil en propriété industrielle, Meyer & partenaires
- **Irène CALBOLI**, Professeure de droit, Texas A&M University School of Law

- **Stéphane GUERLAIN**, Avocat à la Cour, Armengaud-Guerlain
- **Marie-Anne CHASSAING**, Juriste à la cellule annulation des marques, INPI
- **Caroline ROUILLON**, Responsable de pôle au service des marques, INPI
- **Olivier THRIERR**, conseil en propriété intellectuelle, TMark Conseils
- **Perrine WAENDENDRIES**, conseil en propriété industrielle, NOVAGRAAF
- **Dorian GUIU**, conseil en propriété industrielle, GUIU IP
- **Pilar MONTERO**, Professeure de droit commercial, Université d'Alicante
- **Nilce EKANDZI**, Docteur en droit, Université Paris 2
- **Eléonore GASPARD**, Avocate spécialiste en droit de la propriété intellectuelle, DTMV Avocats
- **Jérôme TASSI**, Avocat au Barreau de Paris, AGIL'IT
- **Julien Scicluna**, Ancien Conseil en propriété industrielle

**Responsable scientifique :**

**Yann BASIRE**, Maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg, Directeur général du CEIPI  
[dq-ceipi@ceipi.edu](mailto:dq-ceipi@ceipi.edu)

**Méthodes pédagogiques et langue d'enseignement :**

Les enseignants-chercheurs assurent leurs enseignements sous forme de cours magistraux. Ils remettent des supports de cours ou photocopiés, des recueils de jurisprudence, des études doctrinales etc.

Lors des cours magistraux, les étudiants peuvent à tout moment interrompre l'enseignant et lui demander d'apporter des explications.

Ces cours magistraux peuvent complétés par des exercices pratiques sous forme d'études de cas issues de situations réelles afin que les étudiants puissent mettre en pratique les connaissances acquises.

Les séminaires sont dirigés par des tuteurs professionnels.

Tous les documents sont accessibles aux étudiants inscrits à partir de l'Intranet du CEIPI.

**Objectifs :**

- Fournir un enseignement approfondi de chacune des matières
- Présentation d'informations nouvelles, avec des exemples
- Eveiller de l'intérêt pour les disciplines enseignées
- Echanges entre participants et l'enseignant

**Langue d'enseignement :** français

**Nature et sanction de la formation :**

La réussite aux épreuves d'évaluation des connaissances et des compétences prévues pour cette formation donne lieu à la délivrance du diplôme d'études internationales de la propriété industrielle – option « marques, dessins et modèles ».

**Supports de cours :**

Les personnes suivant cette formation disposent des documents déterminés par chacun des enseignants qui leurs sont communiqués via Moodle (accès avec login et mot de passe).

**Lieu et modalités de suivi :**

Modalités des enseignements et des examens :

- en présentiel au CEIPI
- adresse : « LE CARDO », 7 rue de l'Ecarlate, F- 67 082 STRASBOURG

**Accompagnement pédagogique et technique :**

- L'accompagnement pédagogique des participants est assuré par chaque enseignant ou intervenant pour la partie qui le concerne.
- Les outils et ressources pédagogiques liés à la formation sont mis à disposition de chaque participant via la plateforme pédagogique Moodle. Lors de son inscription, chaque participant recevra par courriel les informations de connexion. L'accès aux outils et ressources est possible pendant toute la durée de la formation.

**Contact de l'assistance technique du CEIPI :**

- Section française du CEIPI : « LE CARDO », 7 rue de l'Ecarlate, F- 67 082 STRASBOURG
- Email : [du\\_brevets\\_marques@ceipi.edu](mailto:du_brevets_marques@ceipi.edu) / TEL. : 03.68.85.88.00

**Droits de scolarité 2026-2027\*\***

En formation continue (droits universitaires inclus) :

- 2 300 € pour le module " Marques, Dessins et Modèles " uniquement
- 4 150 € pour les modules " Marques, Dessins et Modèles " + " Brevets d'invention "

Cette formation est éligible au financement CPF

En formation initiale :

- 1 850 € pour le module " Marques, Dessins et Modèles " uniquement
- 3 600 € pour les modules " Marques, Dessins et Modèles " + " Brevets d'invention "

*NB : En plus des droits d'inscription ci-dessus, chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement s'acquitter:*

- de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
- des droits de scolarité nationaux

Réinscription au D.U. "Brevets d'invention" ou "Marques, Dessins et Modèles" :

- en formation continue : 1 140€ (droits universitaires inclus)
- en formation initiale : 760€ (hors droits nationaux et CVEC)

*\* Tarifs soumis à validation du conseil d'administration de l'université de Strasbourg*

**Renseignements et inscriptions :**

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de la scolarité de la section française du CEIPI :

CEIPI - Section française : Bâtiment LE CARDO, 7, rue de l'Ecarlate - CS 20024 F - 67082 Strasbourg Cedex

Courriel : [du\\_brevets\\_marques@ceipi.edu](mailto:du_brevets_marques@ceipi.edu) / Tél : +33 (0)3 68 85 88 00



Les inscriptions passent par un dépôt de candidature accessible en ligne (à partir du 07/09/2026) [via ce lien](#).